



Contrat de societe de nettoyage

Par **Arocaria**, le **11/06/2009** à **08:45**

Bonjour, suite à un appel à candidature, nous avons changé de prestataire de nettoyage. Notre souci est que l'année précédente un contrat avait été signé mais non débuter car nous n'avons pas pu résilier l'ancien contrat. Notre souci est que lors de l'appel à candidature la société pour laquelle on avait signé un contrat l'année d'avant nous en a proposé un autre, j'en avais donc déduit qu'elle qualifie l'ancien de nul. J'ai donc signé avec une autre société. Mais celle-ci maintenant me relance pour la mise en place du contrat. Que puis-je faire ? Je souhaiterais lui faire un courrier pour lui expliquer qu'elle n'a pas été retenue. Merci